



**PRÉFET  
DE LA GIRONDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet du préfet  
Direction des sécurités  
Bureau de la sécurité intérieure**

Bordeaux, le **13 FEV. 2025**

Le Préfet

à

Mesdames et Messieurs les maires de Gironde,  
Messieurs les présidents de l'association des  
maires de Gironde et de l'association des  
maires ruraux de Gironde

**Objet : enquête statistique nationale sur « le vécu et le ressenti en matière de sécurité ».**

Le service statistique du ministère de l'Intérieur réalise une enquête nationale à caractère obligatoire sur le vécu et le ressenti en matière de sécurité sous la forme d'un questionnaire.

Cette enquête, réalisée chaque année, a pour objectif d'établir des diagnostics précis sur la situation en matière de sécurité tant au niveau national qu'au niveau départemental.

L'enquête, engagée le 12 février 2025, vise un échantillon de 200 000 personnes âgées de 18 ans ou plus, résidant en France métropolitaine, en Martinique, en Guadeloupe ou à la Réunion. Les personnes sélectionnées reçoivent un courrier postal détaillant les modalités de l'enquête.

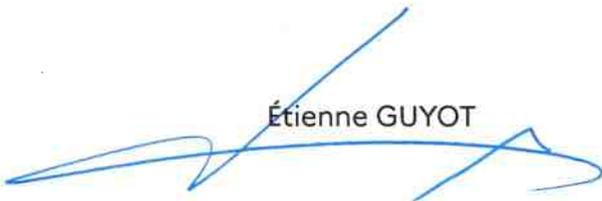
La collecte, assurée par Ipsos, est principalement réalisée par internet. À défaut, d'autres moyens (téléphone ou format papier) sont utilisés. Les réponses apportées par les personnes sélectionnées restent strictement confidentielles.

Pour tout complément d'information, un site internet est accessible à l'adresse suivante : [www.enquetevrs.fr](http://www.enquetevrs.fr). Également, un service d'assistance est à la disposition des personnes sélectionnées par téléphone au 0 800 942 589 (numéro gratuit, disponible du lundi au vendredi de 9h à 17h, heure de métropole), ou par mail à l'adresse suivante : [contact@enquetevrs.fr](mailto:contact@enquetevrs.fr), durant toute la période de la collecte.

Je vous remercie de bien vouloir relayer ces informations auprès de vos administrés afin de garantir une pleine participation des personnes sélectionnées.

Le Préfet,

Étienne GUYOT



**Copie : Madame et Messieurs les sous-préfets d'arrondissements.**